



## DESCRIPTION D'UN PARCOURS DE FORMATION

### 1. Objet, domaine d'application et responsabilités

Ce document a pour objet de décrire le parcours de formation suivi par les élèves.

Il concerne les formations de type B.

Les responsables de cette activité sont les enseignants de la conduite.

Notre école de conduite n'est pas spécialisée dans la prise en charge d'un public en situation de handicap. Si le cas se présente, nous mettons en place des modalités d'accompagnement et d'assistance. Nous dirigeons le demandeur vers une structure spécialisée, "Feu Vert Mobilité" à Brest :

<https://www.donbosco.asso.fr/insertion/mobilite/les-solutions-daide-la-mobilite/feu-vert-mobilite>

### 2. Parcours de formation

L'intégralité de la formation des élèves (théorique et pratique) englobe les 4 compétences du livret d'apprentissage du Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne, c'est-à-dire :

1. la maîtrise du maniement du véhicule dans des conditions de trafic faible ou nul ;
2. l'appréhension de l'environnement routier dans des conditions de trafic normal ;
3. la circulation dans des conditions difficiles et le partage de la route avec tous les usagers ;
4. la mise en œuvre d'une conduite autonome, sûre et économique.

Pour y parvenir, les enseignants s'appuient sur des objectifs pédagogiques ciblés comprenant les savoirs suivants :

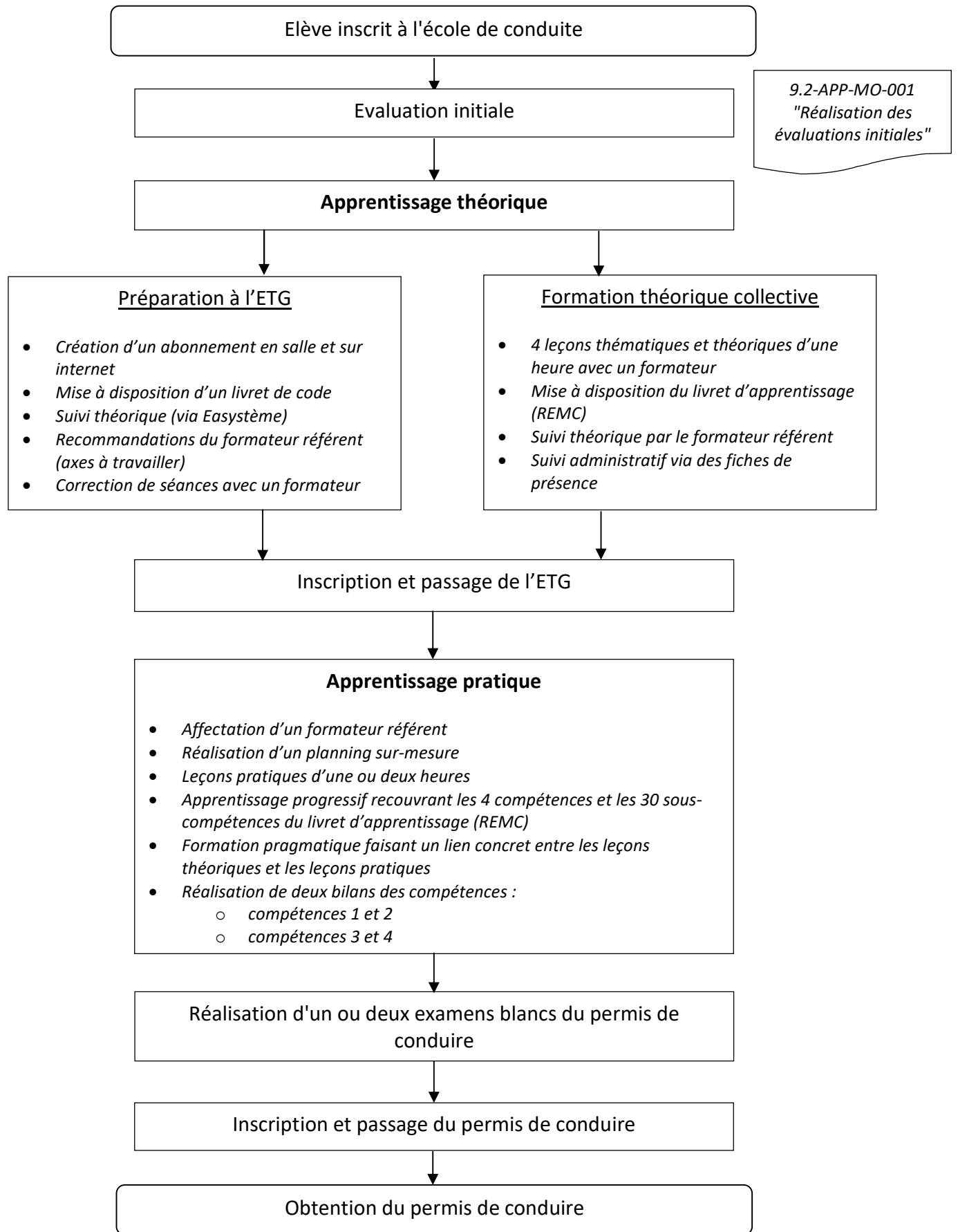
- le savoir expérientiel (le vécu, ce que les élèves connaissent déjà de la conduite) ;
- le savoir (la théorie, ce que les élèves doivent connaître) ;
- le savoir-faire (les procédures, ce que les élèves doivent réaliser) ;
- le savoir-être (le comportement, la façon dont les élèves doivent se conduire) ;
- le savoir-devenir (le post-permis, les conducteurs que deviendront les élèves).

Ces différents savoirs sont exposés dans le livret d'apprentissage des élèves sous la forme d'un tableau avec les colonnes :

Autoévaluation avec l'enseignant	Autoévaluation avant le début de l'apprentissage	Pourquoi	Comment	Risques	Influences de l'entourage et des modes de vie	Pressions exercées par la société
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

Pour le remplir, les enseignants disposent d'un outil (matrice GDE) qui leur donne un cadre de réflexions et d'analyses pour déterminer les influences sur leur comportement et leur conduite :

5. l'élève est-il sensible aux pressions sociales ? (politiques, publicités, marques, films, etc.)
4. quelles sont ses motivations vis-à-vis de la sécurité ? comment se maîtrise-t-il ? prend-il des risques ?
3. maîtrise-t-il son environnement ? son entourage et son mode de vie l'impactent-ils ?
2. réussit-il à traiter les informations en conduisant ? sait-il anticiper et s'adapter aux exigences ? identifie-t-il correctement les dangers et/ou les erreurs de conduite ?
1. maîtrise-t-il son véhicule ? applique-t-il les procédures de sécurité ?



### 3. Engagement des élèves et prévention des abandons

Afin de favoriser l'engagement des élèves et de prévenir les abandons en cours de formation, plusieurs actions sont mises en place au sein de notre école de conduite :

- Vérification des connexions des élèves à leur espace "code en ligne"
- Vérification trimestrielle des dossiers inactifs
- Relances régulières, par mail et/ou téléphone, des élèves en cours de formation